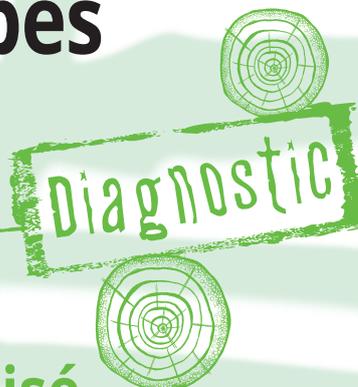


Les différents types de forêts

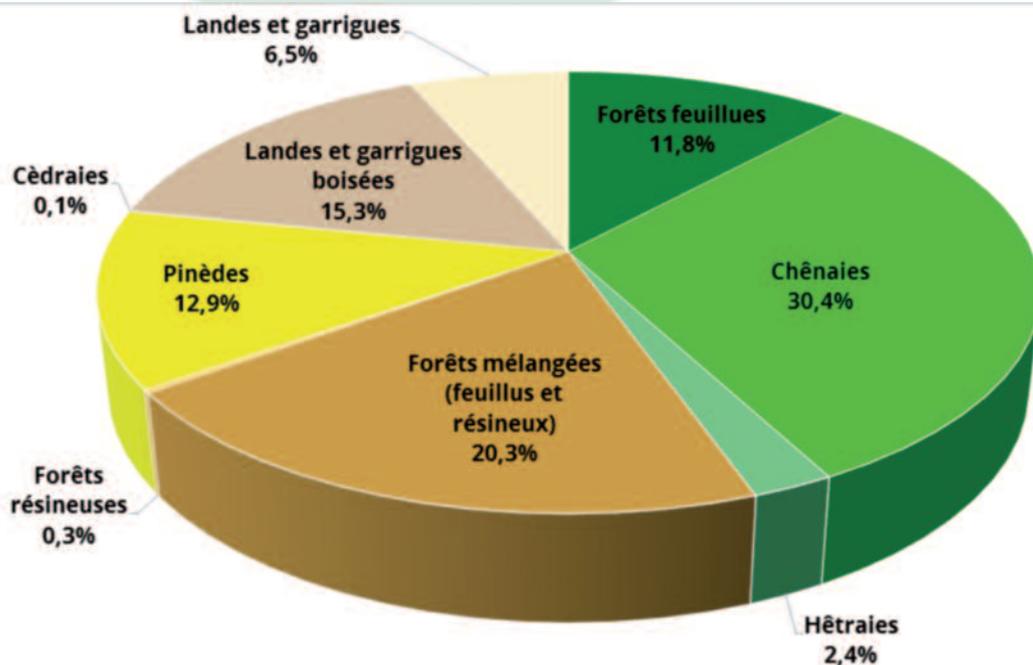


Un territoire particulièrement boisé

Les espaces forestiers représentent environ 150 000 hectares, soit près de 65 % du territoire. C'est un taux de boisement particulièrement élevé, à mettre

en perspective avec celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (48 %) et plus encore celui de la France métropolitaine (autour de 29 %).

Grands types de forêts



Les forêts du périmètre sont particulièrement diversifiées. Elles sont présentes des étages méso et supra-méditerranéens jusqu'à l'étage montagnard, d'où une diversité d'essences allant du chêne vert au hêtre en passant par le pin sylvestre. L'historique des forêts y contribue également : résineux pionniers colonisant les espaces abandonnés par l'agriculture, taillis de chênes et de hêtre exploités par les charbonniers, plantations du 19ème siècle pour la

Restauration des Terrain en Montagne (cèdres du Petit Luberon) ou dans les années 1960 lors des campagnes du Fond Forestier National (pin noir...). Les conditions topo-édaphiques (reliefs et sols) sont une autre raison de la variété des espèces : altitude, exposition, géologie (du calcaire au sables ocreux) et pédologie (sols plus ou moins profonds) influencent leur installation.

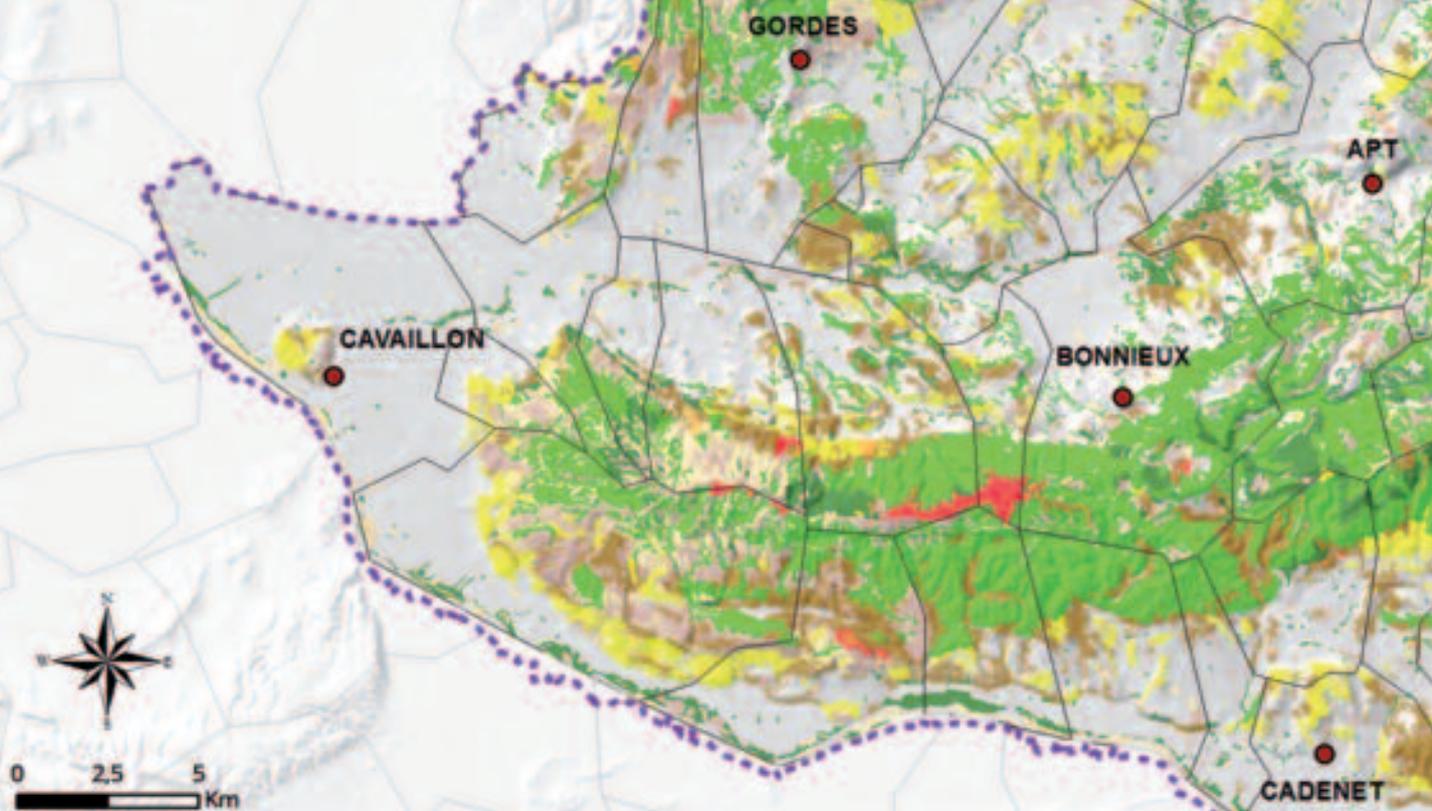
LES FORETS de la Charte forestière Luberon-Lure

Les types de forêts

Légende

Peuplements forestiers

- Forêts feuillues
- Chênaies
- Hêtraies
- Forêts mélangées (feuillus et résineux)
- Forêts résineuses
- Pinèdes
- Cèdraie
- Landes et garrigues boisées
- Landes et garrigues
- Villes principales
- Réserve de Biosphère Luberon-Lure
- Limites communales



1:200 000



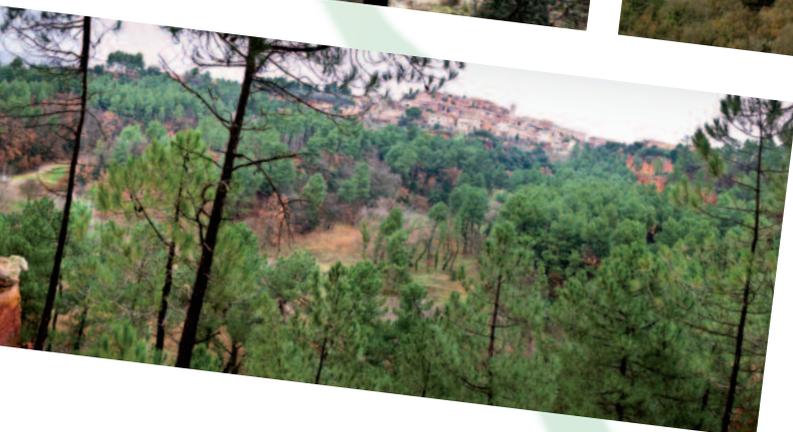
Les différents massifs et leurs enjeux

La variété de ces situations forestières contribue à la présence d'une multitude d'espèces dont les plus représentées sont les feuillus. Le chêne pubescent (ou « chêne blanc ») couvre de grandes étendues dans toute une grande partie septentrionale du périmètre, depuis les versants Nord du Luberon jusqu'au bas du versant Sud de la Montagne de Lure. La chênaie verte, plus adaptée aux situations sèches, se retrouve sur les versants Sud et les crêtes du Petit Luberon mais aussi sur les contreforts des Monts de Vaucluse. Le hêtre, arbre de montagne, est présent sur la montagne de Lure mais aussi, plus au sud, sur l'ubac du Grand Luberon.

La recolonisation d'espaces anciennement pastoraux ou cultivés est à l'origine de chênaies pubescentes et de forêts de résineux pionniers purs ou en mélange avec des feuillus : principalement du

pin d'Alep (en mélange avec du chêne vert ou blanc) sur les zones Sud du périmètre (abandon agricole et pastoral) ; ainsi que du pin sylvestre envahissant d'anciens pâturages sur les reliefs et plateaux (piémonts de Lure, Luberon oriental notamment) au milieu de chênes blancs, voire de hêtres.

Du fait de zones de sols plus acides, on retrouve des forêts de pins maritimes (sur les sables des Ogres) et des châtaigniers sur le plateau d'Albion (calcaire à silex), autrefois cultivés en vergers pour la production de fruits pour la consommation humaine et l'alimentation du bétail (porcin notamment). Autre particularité du territoire, la cédraie du Petit Luberon, plantée autour de 1860 à partir de graines de cèdre de l'Atlas, présente maintenant un des plus beaux potentiels forestiers du Luberon.



Partenaires du projet : Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Communauté de communes du Pays de Banon – Parc naturel régional du Luberon

Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Alcina

Nov. 2016 - Crédits photos : C. Loudun et O. Martineau - CRPF PACA/CNPF ; A. Salvaudon - PNRL ; J. Martin

Création graphique : Karine Girault. Mise en page : Camille Loudun - CRPF PACA - Impression : L'Imprim, papier 100% recyclé